



COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 MONTREUIL cedex

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

La CGT Educ'action appelle à la grève le mardi 9 octobre 2012 pour l'emploi

La rentrée 2013 verra plus de personnels dans l'Éducation nationale par rapport à la rentrée 2012, et c'est un point positif après les 80 000 emplois supprimés depuis 2007.

L'urgence de cette rentrée 2012 reste, bel et bien, l'emploi alors que des centaines de collègues contractuels se retrouvent au chômage.

La mise en pratique du budget 2013 dans l'Éducation nationale interroge fortement.

L'annonce médiatisée de 43 450 postes créés à la rentrée 2013 se dégonfle rapidement à 8 781 emplois réellement créés.

En effet, 22 100 personnels seront recrutés aux concours 2013, en remplacement des départs à la retraite.

Un second concours sera organisé pour recruter 21 350 étudiants en M1 qui ne seront éventuellement admis qu'en juin 2014. En 2013/2014, ils prépareront leur M2, leur concours final et, en plus, ils seront en classe à tiers temps... tout en étant payés à mi-temps. **Le ministre introduit un recrutement complexe, utilisant les étudiants pour combler les manques en personnels (comme le gouvernement précédent).**

Ajouté à cela, le recrutement de 6 000 emplois aidés professeurs... encore des étudiants préparant les concours enseignants.

Le plan Sauvadet prévoit, par ailleurs, une première session de titularisation de personnels contractuels. 10 500 collègues seront potentiellement concernés.

Le ministère multiplie des dispositifs qui sont d'une grande cohérence et ne modifie surtout pas les réformes du gouvernement précédent dans un contexte budgétaire contraint.

Il n'envisage pas, bien entendu, d'augmenter les salaires des personnels qui ont perdu plus de 14 % de leur pouvoir d'achat depuis 2000...

La CGT Educ'action appelle donc à la grève le 9 octobre pour exiger ensemble :

- le rétablissement de tous les moyens perdus depuis 2002 et la création des emplois nécessaires,
- le réemploi de tous les non-titulaires,
- la titularisation, sans condition de concours et de nationalité, de tous les personnels précaires avec une vraie formation,
- le recrutement par concours au niveau licence, avec une formation de deux ans payée et débouchant sur un Master,
- une augmentation immédiate des salaires de 70 points d'indice (soit plus de 300 € pour toutes et tous),
- le droit à la retraite à 60 ans à taux plein avec 37,5 annuités maximum.

Montreuil, le 5 octobre 2012